

Julie Roberge

2004/11/01

Réformes et continuités

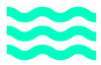
Le mot « réforme », dans le monde de l'éducation, et dans celui, plus restreint, des professeurs de français, est très connoté. Négativement. Cela s'explique aisément : de nombreux réarrangements ont ébranlé les façons de faire des professeurs, au cours des quarante dernières années. Rarement le fruit de mauvaises intentions, néanmoins jamais les panacées qu'elles promettaient d'être, ces réformes, aussi diverses furent-elles (pédagogiques, technologiques, didactiques, structurelles, administratives, voire grammaticales ou linguistiques), ont presque toutes un point en commun : elles n'avaient pas les moyens de leurs ambitions. Mal diffusées, souvent lancées dans la hâte ou dans l'improvisation, sans aucun souci d'information (ou si peu), elles ont trop souvent été subies plutôt qu'embrassées par des professeurs à qui l'on n'avait pas daigné expliquer correctement leurs tenants et leurs aboutissants. Leur succession intensive les a, également, desservies, l'innovation bien mûrie s'apparentant ainsi à un effet de mode éphémère.

Étant donné ce contexte, le rôle d'information d'un bulletin comme *Correspondance* est essentiel. Afin de prévenir la méfiance et le scepticisme, naturels, qui peuvent accueillir ces idées nouvelles quand elles sont mal diffusées, afin aussi de les discuter et d'en exposer les limites comme les possibilités, *Correspondance* est là !

Dans ce numéro, incidemment, nous abordons particulièrement deux réformes : la féminisation des titres et la rectification de l'orthographe. La première, qui a trouvé au Québec une terre d'accueil privilégiée, nous est présentée par Pierrette Vachon-L'Heureux, de l'Office québécois de la langue française. La seconde, qui n'en est encore ici qu'au stade du déploiement, parfois difficile, est abordée par Chantale

Contant, qui la défend avec un enthousiasme doublé de rationalité. En outre, une autre réforme qui nous occupe depuis quelque temps, celle de la grammaire dite nouvelle, nous a amené un nouveau concept, celui de phrase adjointe, qu'analyse pour nous Gaëtan Clément.

Mais ces réformes côtoient aussi de belles continuités. Comme ce Bureau d'aide à la réussite de l'Épreuve uniforme de français du cégep Marie-Victorin, qui démontre de plus en plus sa pertinence, ainsi que nous le montrent Anne-Marie Pepin et Geneviève Tringali, et la section *Amélioration du français* du site Internet du CCDMD, plus riche et plus consultée que jamais, comme en témoigne Charles Gravel.



Julie Roberge

Professeure au cégep Marie-Victorin